

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° :2023-04-013

Compte administratif 2022 - Adoption

Rapporteur : *Jeanine FAVRE SECOND*

<u>Date de Convocation</u> :	05 avril 2023	<u>Séance du 13 avril 2023</u>
<u>Date d'affichage</u> :	14 avril 2023	A 18h30, le Conseil Municipal de Morières-les-Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de avril sous la présidence de Monsieur Grégoire SOUQUE, Maire.
▪ Nombre de conseillers en exercice :	29	
▪ Nombre de présents :	21	
▪ Nombre de votants :	29	

Étaient présents :

Grégoire SOUQUE, Éric DEVALQUENAIRE, Catherine PRAT, Sandrine IGNERSKI, Patrick DUVAL, Jeanine FAVRE SECOND, Franck JOUSSELIN, Pierre-Jean FAUCITANO, Stéphanie CASTRIGNANO, Nicolas CHASTEL, Fabrice BAUDOIN, Huguette SAINT JEAN, Michel CAMPERGUE, Renée THOMAS, Claudine BOISSEAU, Philippe REYNERO, Marie-Laure PERDIGUIER, Annick DUBOIS, Christèle PELISSIER, Gilles GIAIMO, Raphaël GOTTSCHALK

Étaient absents excusés et représentés :

Marie-Paule FOURMENT À Jeanine FAVRE SECOND, Estelle ROLLE À Grégoire SOUQUE, Jennifer HAMAIDE À Huguette SAINT JEAN, Alain FIRMIN À Renée THOMAS, Jade MORENAS À Pierre-Jean FAUCITANO, Thomas DEVALQUENAIRE À Éric DEVALQUENAIRE, Martine THEVENIN À Christèle PELISSIER, Jean-Marc FOUIN À Annick DUBOIS,

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Nicolas CHASTEL

Le conseil municipal élit sa présidente, Madame Jeanine FAVRE SECOND en vertu des dispositions de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Compte Administratif 2022 retrace les opérations réalisées dans le cadre des autorisations de dépenses et de recettes inscrites dans le budget 2022.

Le compte administratif est annexé à la présente délibération dans son intégralité.

Par ailleurs, une présentation au format Powerpoint est également annexée, retraçant les principales évolutions des dépenses et des recettes, pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.

Les résultats du compte administratif sont les suivants :

EXECUTION DU BUDGET (en euros)

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATION DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	10 534 879,73	G	10 946 737,78
	Section d'investissement	B	2 742 027,88	H	2 383 761,15

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	1 313 032,44 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	171 351,03 (si déficit)	J	(si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D	13 448 258,64	=G+H+I+J	14 643 531,37
---------------------------------------	----------	---------------	----------	---------------

RESULTATS D'EXECUTION	Section de fonctionnement	(si déficit) (G+I-A-C)	1 724 890,49	(si excédent) (G+I-A-C)
	Section d'investissement	(si déficit) (H+J-B-D)	529 617,76	(si excédent) (H+J-B-D)

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	0	K	0
	Section d'investissement	F	2 958 495,26	L	2 797 964,44

Section de fonctionnement	(si déficit)	1 724 890,49 (si excédent)
Section d'investissement	(si déficit)	690 148,58 (si excédent)
RESULTAT CUMULE	(si déficit)	1 034 741,91 (si excédent)

Monsieur Le Maire ne participe pas au vote et quitte l'Assemblée au moment du vote.

Où l'exposé du rapporteur, le Conseil Municipal délibère, et

- **ADOPTE** le Compte Administratif 2022 du budget principal de la commune de Morières-lès-Avignon.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

POUR : 23

CONTRE : 6 (Annick DUBOIS, Christèle PELISSIER, Gilles GIAIMO, Martine THEVENIN, Jean-Marc FOUIN, Raphaël GOTTSCHALK),

Le 14/04/2023
Le secrétaire de séance,

Nicolas CHASTEL



Mairie de
Morières-les-Avignon

Le 14/04/2023
La présidente,



Jeanine FAVRE SECOND



